

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs}
NIYERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.

4 — 11 — — Express.

4 — 11 — matin, Express-Poste.

9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.

11 — 51 — matin, Omnibus.

6 — 6 — soir, Omnibus.

9 — 11 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »

Six mois, — 10 » — 13 »

Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La chambre des Lords et la chambre des Com-
munes ont employé leurs deux premières séances,
ainsi qu'on devait le prévoir, à mesurer les forces
du cabinet et de l'opposition. Aussi les affaires de
l'Inde et de la Chine de même que le nouveau bill
sur les réfugiés, ont été discutés avec toute la pas-
sion qu'on ne voit régner d'ordinaire qu'à la fin
des sessions du Parlement.

A la chambre des Lords, le comte Derby a trouvé
moyen, à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, de
donner tort à tout le monde, à l'administration fran-
çaise aussi bien qu'à celle de lord Palmerston; puis
il a terminé en déclarant qu'il y avait quelque chose
à faire. « En règle générale, a-t-il dit, et considé-
rant toutes les circonstances du fait, nul doute que
le gouvernement anglais ne soit obligé de surveiller
strictement des individus aussi dangereux que ces
conspirateurs étrangers et de prévenir les gouver-
nements de tout complot quelconque tramé contre
la vie d'un souverain, et qui pourrait parvenir à sa
connaissance. Cela pourrait se faire sans violer le
droit sacré d'asile, et si on le faisait la nation fran-
çaise n'aurait nul droit de demander que des hom-
mes, à quelque nation qu'ils appartenissent, fussent
arrêtés ou punis sur un simple soupçon, et non
sur des preuves positives. »

Le comte Granville a répondu au noble lord. Tout
en déclarant qu'il était impossible au gouverne-
ment britannique d'abjurer les droits et les privilè-
ges de l'Angleterre, surtout celui qui fait sa gloire
et son orgueil, c'est-à-dire le droit de donner asile
aux personnes de tout pays, quelles que soient leurs
opinions politiques ou individuelles; l'orateur mi-
nistériel s'est écrié : « Si, en examinant l'état actuel
de notre législation, vous trouvez qu'elle présente
quelque lacune, votre devoir sera d'y remédier. »
Et personne n'a osé protester contre ces énergiques
paroles.

A la chambre des Communes, M. Roebuck s'est
montré bien autrement hostile au cabinet et aux
justes exigences de la France. Il a commencé par
adresser à lord Palmerston une question sur ce qui

s'est passé depuis le récent attentat contre la vie de
l'Empereur des Français. « Je veux parler, dit l'o-
rateur, des adresses émanées de l'armée, qui ont
paru dans le *Moniteur*, et qui ont été publiées par
ordre. Ces adresses renferment des expressions re-
grettables contre la nation anglaise. Si le gouverne-
ment anglais consentait à modifier les lois relatives
aux étrangers, ce serait une violation des principes
de la Constitution et, pour nous, une honte aux yeux
du monde entier. Nous ne serions plus un grand
peuple comme nos aïeux. »

Faisant allusion aux observations de M. de Per-
signy, ambassadeur de France, l'orateur termina
en demandant s'il n'été échangé quelque correspon-
dances entre les deux gouvernements au sujet du
bill des étrangers ou d'une modification quelconque
du code criminel anglais. Puis se lançant à pleines
voiles dans la voie des récriminations, il s'est ré-
pandu en injures contre les hommes et les choses les
plus respectables.

Lord Palmerston a répondu avec énergie à M.
Roebuck, qu'il a accusé de recourir à des attaques
« d'une licence effrénée » contre le gouvernement
français et les personnes les plus augustes. Le pre-
mier ministre a annoncé en même temps qu'il
communiquerait à la chambre des Communes la
dépêche qui lui avait été adressée par M. de Per-
signy à propos de l'attentat et qui ménage complète-
ment les susceptibilités et l'indépendance de la
Grande-Bretagne. Nous ne savons pas encore, si
M. Disraeli viendra au secours de M. Roebuck,
mais nous aimons à croire que son tact habituel lui
conseillera de se taire. — Havas.

Le comte de Cavour a en ces jours derniers à Tu-
rin, une conférence avec le ministre de France.
Les assurances données à ce dernier par le prési-
dent du Conseil des ministres de Piémont relative-
ment à l'attitude des réfugiés ont été pleinement
satisfaisantes; il a été convenu que l'on apporterait
à la délivrance des passe-ports une extrême vigi-
lance. — Havas.

Nous lisons dans la *Gazette autrichienne* du 3 fé-
vrier :

« Les Etats-Unis d'Amérique s'occupent à leur
tour de la grande entreprise du canal de Suez. M.
Brown, chargé d'affaires à Constantinople a donné
à ce sujet les assurances les plus satisfaisantes à M.
de Lesseps, et déclaré « que si l'on apprenait que
l'Angleterre fait auprès de la Porte une démarche
positive pour empêcher le percement de l'isthme,
entrepris par une compagnie commerciale dans l'in-
térêt de tous les peuples, il considérerait comme un
devoir de protester par écrit auprès du divan, au
nom de son gouvernement, qui se croit obligé d'in-
tervenir dans toutes les questions où il s'agit de la
liberté des communications maritimes. »

On lit dans *le Pays* :

« Une lettre de Londres du 4 nous assure que
les dernières dépêches de Téhéran, qui font part de
la souscription de S. M. le shah de Perse en faveur
des victimes de l'insurrection indienne, annoncent
en même temps que la plus grande fermentation rè-
gnait parmi les populations du Kaboul et du Kan-
dahar, dont on connaît toute la sympathie pour les
Indiens. »

La Banque de France a réduit de nouveau le
taux de son escompte, de 5 à 4 1/2 %. Cette mesure
a produit un excellent effet à la Bourse et dans le
monde des affaires. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, 6 février. — Le courrier de Constanti-
nople du 28 janvier annonce que Etem-Pacha a
été chargé d'une mission extraordinaire en Serbie.
Un conseil des ministres a été tenu à Constanti-
nople pour discuter les instructions à donner à l'am-
bassadeur de Turquie qui prendra part aux confé-
rences de Paris.

Madrid, 6 février. — M. le marquis de Viluma
prend possession du fauteuil de la présidence dans
le Sénat.

La semaine prochaine, sera présenté au congrès
le budget de 1858 et la discussion sera ouverte.

Berlin, 6 février. — Le gouvernement danois a

FEUILLETON

LE LION DU DÉSERT.

SCÈNES DE LA VIE INDIENNE DANS LES PRAIRIES.

(Suite.)

Pépe Népès, après plusieurs efforts infructueux, se
rendit maître du cheval de don Lopez et le mena à celui-
ci au moment où il venait de tuer son ennemi d'un coup
de couteau dans la poitrine; le Mexicain se remit en selle
et gagna le rivage, il tâcha de rétablir un peu l'ordre
dans sa troupe, tout en suivant avec anxiété les péripé-
ties du drame silencieux qui se jouait dans la rivière en-
tre Nauchenanga et la jeune Indienne.

Le chef comanche avait lancé son cheval à la poursuite
de celui du Pigeon-Volant, et tous deux, sur une ligne
parallèle, suivaient le fil de l'eau, le premier cherchant
à se rapprocher du second, qui s'efforçait, au contraire,
d'augmenter de plus en plus la distance qui les sépa-
rait.

Tout-à-coup le cheval de Nauchenanga fit un bond
en poussant un hennissement de douleur, et il com-
mença à battre follement l'eau de ses pieds de devant,
tandis que la rivière se teignait en rouge autour de
lui. Le chef comprenant que son cheval était blessé
à mort quitta la selle et se pencha de côté, prêt à plon-
ger. En ce moment, une face hideuse apparut au niveau
de l'eau en riant d'une façon diabolique, et une main

s'avança vers lui pour le saisir. Avec cet imperturbable
sang-froid qui n'abandonne jamais les Indiens même
dans les circonstances les plus critiques, le Comanche
prit son tomahawk, fendit le crâne de son ennemi et
se laissa glisser dans l'eau.

Alors un formidable cri de guerre résonna dans la for-
êt, et une cinquantaine de coups de feu éclatèrent, tirés
des deux rives à la fois, et illuminant la scène de
lueurs fugitives et sinistres. Une foule de Peaux-Rouges
se rua sur les gambucinos, et une mêlée terrible s'en-
gagea.

Les Mexicains, pris à l'improviste, se défendirent d'a-
bord mollement, lâchant pied et cherchant un abri der-
rière les arbres; mais, obéissant à la voix de don Lopez,
qui faisait des prodiges de valeur tout en excitant ses
compagnons à vendre cherement leur vie, ils reprirent
courage, se formèrent en escadron serré et chargèrent
les Indiens avec furie, luttant corps à corps avec eux,
les assommant à coups de crosse de fusil ou les poignan-
dant avec leurs machètes. Le combat fut court. Les
Peaux-Rouges, voyant le mauvais résultat de leur sur-
prise, se découragèrent et disparurent aussi vite qu'ils
étaient apparus. Cinq minutes plus tard, le calme et le
silence étaient si complètement rétablis, que, si quelques
Mexicains n'avaient pas été blessés et si plusieurs Indiens
n'étaient pas restés sur le champ de bataille, cette scène
étrange aurait pour ainsi dire pu sembler un rêve.

Dès que les sauvages furent en fuite, don Lopez jeta
un regard avide sur la rivière : de ce côté aussi la lutte
était terminée. Nauchenanga, monté en croupe derrière
la jeune fille, guidait son cheval vers le rivage, qu'il ne
tarda pas à atteindre.

— Eh bien ? lui demanda don Lopez.

— Les Pawnés sont des renards sans courage, ré-
pondit le Comanche en montrant du doigt deux chevelu-
res humaines qui pendaient sanglantes à sa ceinture; ils
furent comme des femmes dès qu'ils virent le visage d'un
guerrier de ma nation.

— Bien ! fit avec joie don Lopez, mon frère est un
grand chef, il a un ami.

L'Indien s'inclina avec un sourire indéfinissable; son
bat était atteint : il avait gagné la confiance de celui qu'il
voulait perdre.

La troupe se remit en marche.

Pendant plus d'un mois, le voyage des aventuriers à
travers la Prairie ne fut qu'une longue suite de combats
soutenus contre les Indiens qui les suivaient pour ainsi
dire à la piste. Ils voulaient délivrer le Pigeon-Volant,
c'était du moins le principal motif de leurs agressions; le
second était cette haine qui séparera toujours la race
rouge de la race blanche, race avide qui en erre d'année
en année davantage les Indiens, envahissant un jour
leur plus beaux territoires de chasse, le lendemain prome-
nant la charrue dans l'endroit même où reposent les

fait parvenir à la Diète germanique, sa réponse aux griefs du Lauenbourg.

Le Hanovre a proposé d'inviter le Danemarck à retirer les projets de lois soumis au conseil suprême.

Berlin, 7 février. — Francfort, samedi soir. — Une dépêche officielle annonce que le gouvernement de Hanovre a proposé dans la dernière réunion des représentants de la Confédération germanique, que la Diète, en prenant une décision dans l'affaire du Holstein et du Lauenbourg ou du moins immédiatement après avoir pris une décision à ce sujet, fit au gouvernement danois la demande de s'abstenir de toute promulgation de nouvelles lois et impôts, jusqu'à ce que les conditions de la décision principale soient remplies.

L'ambassadeur de Danemarck a déclaré sous forme de protocole que les griefs de Lauenbourg ne sont pas fondés. — Havas.

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — Une lettre de Vienne, du 1^{er} février, adressée à la *Gazette de Cologne*, porte que les pachaliks de Sarajewo, Scutari et Trébigne, ont été mis en état de siège, mais que les rajahs refusent de livrer leurs armes. On craignait que l'insurrection ne prit beaucoup d'extension, si les Turcs ne recevaient pas de renforts au plus vite.

— On écrit de Vienne, le 31 janvier, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Les places de Widdin, du Rutschuck et de Silistrie sont occupées aujourd'hui par 18,000 hommes. Achmet-Pacha, qui commande ce corps, a son quartier général à Schumla, où se trouvent les réserves de l'armée de Roumélie.

« Les dernières nouvelles de Jassy et de Bucharest sont satisfaisantes; l'ordre n'a été troublé sur aucun point.

« Il n'y a pas eu de mouvement de troupes dans la Transylvanie; mais le feld-maréchal lieutenant prince Charles de Schwartzberg et le feld-maréchal lieutenant comte Coronini ont en mains des instructions à ce sujet. On sait, en effet, que les détachements de troupes en Italie et sur la frontière moldo-valaque sont mobiles. Un deuxième corps turc de 4,600 hommes, et dans l'eyalet de Servie turque d'autres troupes de réserve ont reçu l'ordre de se tenir prêts à s'y rendre au cas où Ethem Pacha, qui est parti pour Belgrade en qualité de commissaire turc, les demanderait. Le prince Alexandre de Servie est en conflit avec la Porte; il ne veut pas communiquer à celle-ci les pièces du procès du dernier complot, et ne veut pas consentir à la révision de ce procès.

« Il est certain que le sénat de Cettinge ne prête pas d'appui direct aux insurgés de l'Herzégovine; mais beaucoup de volontaires monténégrins vont rejoindre ces insurgés, et la Porte a tout lieu d'être mécontente du Montenegro. Tout dernièrement, le grand-visir, Ali-Pacha, a envoyé aux représentants de la Turquie auprès des cours européennes une circulaire dans laquelle il les informe que la Porte se voit obligée d'agir militairement contre le Montenegro. Ismail-Pacha a été nommé commandant du corps d'opérations. Il prendra probablement son quartier-général à Scutari en février prochain. Si les troupes

turques entrent dans le Montenegro, il est possible que l'Autriche occupe Nieguch, d'accord avec la Turquie et pour faciliter les négociations. »

— La *Presse d'Orient* donne les détails suivants sur l'émeute dont Trébizonde vient d'être le théâtre :

« Notre ville, écrit-on à la date du 18 janvier, vient d'être fort émue par une alerte des Circassiens qui font le commerce d'esclaves amenés ici de la côte orientale de la mer Noire pour être vendus à Constantinople.

« Il y a quelque temps déjà qu'une centaine de ces Circassiens sont ici avec des esclaves, femmes et enfants, et voulaient se rendre à Constantinople. Mais M. de Machine, consul de Russie, s'était opposé à leur embarquement. Il voulait, au contraire, qu'ils retournassent en Circassie, et il leur offrait des passeports.

« Les Circassiens refusèrent de se soumettre aux désirs du consul et allèrent jusqu'à faire des menaces contre M. de Machine, qui n'en tint aucun compte. Le consul russe attendait qu'ils se décidassent à prendre des passeports pour retourner à l'une des échelles ouvertes au commerce. Les Circassiens tentèrent de s'embarquer sur le paquebot du Lloyd qui part aujourd'hui, on refusa de les recevoir à bord. Irrités, ils se rassemblèrent, s'armèrent de pied en cap et se réunirent sur la place du Meidan. De là ils envoyèrent message sur message au consul russe pour l'engager à leur délivrer des passeports pour Constantinople, menaçant d'incendier le consulat et de tuer le consul, s'il refusait de se rendre à leurs désirs.

« A mesure que les Circassiens se rendaient au Meidan, toute la ville était en grande émotion et on se rendit à la place pour voir ce qui se passait. En même temps les consuls coururent au secours de leur collègue : le consul de France, M. Benedetti, avec son chancelier, M. de Luson; le consul d'Angleterre, se rendirent au consulat russe, tous armés. De plus, les Russes de passage ici et les sujets russes du pays s'empressèrent de se rendre en armes auprès de leur chef. Au moment où je vous écris, il y a dans la rue, sous les fenêtres du consulat, plus de trois cents personnes, sans compter les cavas des autres consulats, qui attendent les assaillants bien décidés à leur tenir tête.

« Enfin le danger semble conjuré. On vient d'apprendre par un message du pacha à M. de Machine que les Circassiens se sont décidés à rentrer tranquillement chez eux. Le gouverneur ajoute qu'il va se rendre lui-même au consulat.

« P.-S. Le pacha vient d'arriver au consulat et assure que tout est calme. »

PRUSSE. — On nous écrit de Berlin, 3 février :

« Il court toujours toutes sortes de broits sur la santé du Roi. Il paraît, en effet, qu'il n'y a pas d'amélioration, mais que l'état de sa majesté est stationnaire et que même on craint quelquefois une rechute.

« Du reste on ne s'occupe que des fêtes qui auront lieu pour l'entrée du prince Frédéric-Guillaume et de son épouse. Partout où doit passer le cortège, s'élèvent des tribunes; cinquante mâts ont été plantés dans la rue qui conduit au château; sur tous les grands édifices. On fait des préparatifs d'illumina-

tion. Les députés sont indignés contre le conseil municipal parce qu'il ne leur a pas assigné une tribune convenable, enfin il n'y a place que pour 300 d'entre eux dans la tribune mise à leur disposition. Le ministère a pris parti pour la chambre, et le *Zeit* blâme assez vertement la municipalité d'avoir pensé en dernier aux membres du parlement.

« La dernière crise a provoqué ici 92 déclarations de faillites. D'après des relevés officiels, le passif de ces faillites s'élève à 6,900,000 thalers environ, l'actif nominal à 4,300,000 thalers qui se réduiront sans doute à 2,600,000 thalers, de manière que la perte effective sera à peu près de 4,000,000 de thalers.

« Le grand-duc et la grande-duchesse de Weimar, frère et belle-sœur de la princesse de Prusse, assisteront aux fêtes du mariage. — Havas.

ESPAGNE. — La *Espana*, de Madrid, emprunte à un journal des Baléares, le *Mallorquin*, du 23 janvier, la nouvelle de la découverte d'un complot révolutionnaire qui devait éclater au mois de mai à Barcelone. Le *Mallorquin* s'exprime ainsi :

« L'autorité civile a découvert quelques trames révolutionnaires; il paraît qu'à Barcelone une conspiration devait éclater en mai prochain. Les révolutionnaires avaient passé marché avec des contrebandiers de Majorque pour leur fournir cent barils de poudre qui devaient être embarqués à Gibraltar et arriver, à jour fixe, sous pavillon espagnol, dans un endroit convenu. Pour la garantie de l'exécution de ce marché, il avait été fait un dépôt de 4,000 piastres. Toutefois, surveillés de près par l'autorité, les conspirateurs avaient renoncé à l'idée de faire venir la poudre de Gibraltar, et ils avaient conçu le projet non moins diabolique de la fabriquer à Majorque.

« Le gouverneur de la province est parti de Palma le 21, et, tout près de Querto de Campas, il a pris trois conspirateurs et saisi sept sacs de subtpaces pour la fabrication de la poudre (il y en avait déjà de fabriquée), et l'on a découvert les ustensiles servant à la fabrication. »

FAITS DIVERS.

On écrit d'Ostende, le 1^{er} février : « Une nouvelle et effrayante catastrophe vient d'atteindre notre port. Dès ce matin de bonne heure, le vent soufflait avec beaucoup de violence, et vers la haute marée, c'est-à-dire vers deux heures, la brise nord-ouest était devenue d'une grande impétuosité. La marée a été tellement forte et la mer si houleuse, que pendant trois heures consécutives la digue de mer a été littéralement couverte par les vagues qui déferlaient jusque dans les fossés des remparts.

« A cent mètres à l'ouest du Kursaal la mer a pratiqué un immense trou et a enlevé une partie de la rampe extérieure de la digue; des moëllons de côté et plusieurs centaines de briques de la surface de la promenade se sont effondrés. Aussitôt la marée basse, M. le capitaine du génie Trumper, et M. le lieutenant-colonel Bergenhaus du 9^e régiment de ligne, se sont rendus sur les lieux accompagnés de quelques soldats et ouvriers du génie. A l'heure qu'il est, 10 heures du soir, deux compagnies du 9^e de ligne, des escouades d'artillerie et du génie, officiers en tête, travaillent avec ardeur. La mer

os de leurs pères, les refoulant sans cesse vers les morues désolés et les pics neigeux des Montagnes-Rocheuses, et qui ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura vu tomber sous ses coups le dernier de ces enfants de la Prairie, abruti par les vices qu'elle lui aura inoculés.

IV. — LA GROTTÉ DU SAYOTRATTA (1).

Le Nébraska — la Platte. — ainsi que le nomment les Indiens, est un de ces immenses cours d'eau, comme l'Amérique a seule le privilège d'en posséder. Aussitôt descendu des Montagnes-Rocheuses, il se partage en deux branches magnifiques qui, après des détours sans nombre, se réunissent enfin vers le 41° 9' N et le 101. 40' O et vont se perdre dans le Missouri.

C'est à l'endroit où le Nébraska forme en se divisant une large fourche, que nous prierons le lecteur de se transporter avec nous.

L'homme auquel les splendides paysages américains sont inconnus aura de la peine à se figurer l'imposante et sauvage majesté de ce lieu. La rivière, parsemée d'îles couvertes de cotonniers des bois, coule silencieuse et rapide entre des rives peu élevées et garnies d'herbes si hautes, qu'elles suivent l'impulsion du vent; au loin dans la plaine, sont disséminées d'innombrables collines, dont le sommet, coupé à peu près à la même hauteur, présente une surface plate; jusqu'à une grande

(1) Sorcier voyant.

distance vers le nord, le sol est semé de larges dalles de grès semblables à des pierres tumulaires.

A l'extrême pointe de la fourche s'élève un tertre conique supportant à son sommet un obélisque de granit de cent vingt pieds de haut; les Indiens, épris, comme tous les peuples primitifs, du fantastique et du bizarre, se réunissent souvent en cet endroit. C'est là que se font les hécatombes à *Kitchi-Manitou*. Un grand nombre de crânes de bisons, amoncelés au pied de la colonne et disposés en cercles, en courbes et autres figures géométriques, attestent leur piété pour ce dieu de la chasse, dont l'esprit protecteur plane, disent-ils, du haut du monolithe. Ça et là poussent et s'épanouissent par larges touffes la pomme de terre indienne, l'oignon sauvage, la tomate des prairies et ces millions de fleurs et d'arbres étranges qui composent la flore américaine; le reste du paysage est couvert de hautes herbes qui ondulent continuellement sous le pied léger des gracieux *ah-sathas* ou longues-cornes qui bondissent d'un roç à un autre. Et bien loin enfin, bien loin à l'horizon, se confondant avec l'azur du ciel, apparaissent les pics dénudés des Montagnes-Rocheuses, dont les sommets couverts de neiges éternelles, servent de cadre à ce tableau imposant, empreint d'une sombre et mystérieuse grandeur.

Deux mois après les événements que nous avons rapportés, par une belle soirée du mois de mai, que dans

leur langue imagée et sonore les Indiens nomment *wabigon-quisis*, le mois des fleurs, la tranquillité du désert que nous avons essayé de décrire fut troublée par le bruit de la course précipitée d'une nombreuse troupe de cavaliers qui apparut suivant les rives de la branche méridionale de la Platte, nommée *Paduca*, et se dirigeant vers la colonne de granit placée au centre de la fourche.

C'était l'heure où le *mauhawis* (1) faisait entendre son dernier chant pour saluer le coucher du soleil, qui, à demi-plongé dans la pourpre du soir, jaspait encore le ciel de longues bandes rouges.

Arrivés à une légère distance de la colonne, les cavaliers s'arrêtèrent subitement, et, mettant pied à terre, se préparèrent à camper pour la nuit. Cette troupe, d'une trentaine d'hommes environ, présentaient l'ensemble le plus pittoresque et le moins pacifique. Au premier coup d'œil, elle paraissait composée d'Indiens; mais, en l'examinant avec attention, l'on reconnaissait à certains signes une réunion de trapeurs blancs et de ces gambucinos mexicains dont l'audace est proverbiale dans le Nouveau-Monde.

Leur aspect et leur équipement offraient un singulier mélange de la vie sauvage et de la vie civilisée; ils étaient généralement d'une taille moyenne, mais vigoureux et bien proportionnés. Tous se faisaient remarquer

(1) Espèce de caille.

Etude de M^e Henri Pré, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères

DE VINS FINS

Le jeudi 11 février 1858, à midi, Dans un magasin rue de la Comédie, n° 25,

Par le ministère de M^e Henri Pré, commissaire-priseur.

Désignation :

Madère, frontignan, malaga, lonel, bordeaux, rhum, vieux cognac. — Tous ces vins ont été pris chez les propriétaires et garantis de 1846. On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

L'HOTEL DU LION-D'OR,

Sis à Saumur, rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (71)

A LOUER

Présentement,

Un JARDIN et une CHAMBRE, A l'angle des rues Duncan et Basses-Perrières.

S'adresser à M. BOUGREAU aîné, rue de l'Hôtel-Dieu. (72)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

DEUX CHAMBRES et CABINETS

au 1^{er} étage.

CAVE ET GRENIER,

Maison Juchault, à l'angle de rues St-Jean et de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. GOUBY-DELATRE.

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES, Pour la Saint-Jean 1858,

MAISON

De belle apparence avec servitudes nombreuses et commodes,

Occupée par M. Mefray, maréchal-ferrant et autres, et située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 38, à laquelle maison on ferait, au besoin, une devanture de boutique ou autres modifications nécessaires.

S'adresser, pour voir les lieux, audit sieur MEFRAY, locataire sortant; Et, pour traiter, à M. TIERCELIN, vétérinaire, à Saumur, même rue.

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

M^e AUBERT, notaire à Bangé, demande un PRINCIPAL CLERC.

A VENDRE

De très-jolis plants de peupliers suisses et d'Italie.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (601)

M^e SIMON, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (52)

Changement de Domicile.

L'étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, successeur de M^e DION, située actuellement rue d'Orléans, n° 79, est transférée en face, même rue, n° 52. (9)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Une MAISON avec vaste jardin, faisant l'angle de la rue Duncan et de la rue des Boires.

S'adresser à M. BUCAILLE, propriétaire. (17)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (19)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phⁿ à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damincourt, place de la Bilange; à Angers, phⁿ Ménière. (320)

2 Médailles à l'Exposition universelle, 1855. Méd. d'arg. décernée par l'Acad. nationale, 1857.

TAPIOCA-LOUIT

du BRÉSIL, pulvérisé en boîtes.

GAFÉ DE GLANDS DOUX D'ESPAGNE C. DE COUSSIN.

Louit frères et C^o BORDEAUX

DÉPOT chez les princip. pharmaciens et épiciers.

VIN ANTIGOUTTEUX & ANTI RHUM

ADMIS A L'EXPOSITION UNIV. 1855

(DE COLCHIQUE DU CODEX)

DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PHⁿ

SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME. DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.

PRIX DU FLACON 10 F^{cs}

DU MÊME AUTEUR

EMPLÂTRE DIAPYRAME A LA GONNE CAMPÈRE

CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE. LA COQUELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO LE TORTICOLIS ETC. PRIX DU ROULEAU 1 F²⁵

Dépôt à Saumur chez M. Perdriau, ph. ; à Angers chez M. Ménière, ph. ; à Cholet chez M. Enon, ph. (579)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

14, rue Saint-Benoît, à Paris.

A TOUS LES NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN

PARIS
10 fr. par an.

A partir du 1^{er} Octobre

AU

PROVINCE
12 fr. par an.

COURRIER DE LA MODE

Journal des Dames et des Demoiselles

PRIME EXTRAORDINAIRE

Les publications littéraires et musicales dont il nous sera envoyé deux exemplaires seront annoncées.

ALBUM

DE LA

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

GRANDE CHARTREUSE

Recueil de DOUZE VUES dessinées d'après nature et lithographiées à deux teintes, sur beau et riche papier Jésus in-quarto.

PAR M. SIMÉON FORT, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

L'Album est précédé d'une Notice historique très-explicative sur le Monastère de la Grande Chartreuse, par M. J. BERTAL.

Le COURRIER DE LA MODE donne dans le courant de l'année DOUZE GRAVURES DE MODES COLORIÉES et gravées sur acier pour Costumes de Ville, Toilettes de Soirées, de Mariées et de Première Communion, — de nombreux patrons pour robes, mantelets, — des dessins de broderies (12 planches par an), — des tapisseries coloriées, — des aquarelles, — des sépias, — des petits travaux de dames pour étrennes, fêtes et cadeaux, — des planches de lingerie, enfin

50 MORCEAUX DE MUSIQUE INÉDITS

qui peuvent former à la fin de l'année UN ALBUM SÉPARÉ.

Les Abonnements partent des 1^{er} Octobre, 1^{er} Janvier et 1^{er} Juin, et se font pour l'année entière.

Le COURRIER DE LA MODE paraît le 1^{er} de chaque mois par livraison de 52 pages imprimées à deux colonnes sur beau papier Jésus in-folio, et forme à la fin de l'année un fort volume de 400 pages. — Chaque numéro contient : Deux Nouvelles, — Une Chronique Parisienne, — Une Chronique Musicale et une Revue des Théâtres, — des Poésies inédites, — Deux Morceaux de Musique inédits, — Une Biographie de Femme illustre, — Une Etude sur le Dessin par M. Thénut, — de nombreux Articles variés, — enfin une Causerie sur la mode, et l'explication des planches de broderie et de tapisserie.

Chaque année il est établi, en AVRIL et en AOÛT, un Concours littéraire auquel tous les Abonnés peuvent prendre part.

UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET UNE ÉTUDE DE STYLE ÉPISTOLAIRE

Forment le sujet du concours, et un prix est accordé à chacun des deux meilleurs travaux présentés à l'époque fixée.

MODE D'ABONNEMENT.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre de M. le Directeur de l'Administration, 14, rue Saint-Benoît. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Les abonnés de la province devront ajouter 60 CENTIMES au montant de leur abonnement pour les frais de port de l'Album de la Grande Chartreuse.

Médaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 13 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 23 centimes.

PLUMES-DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure, à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P. GODET.